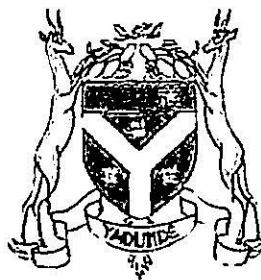


REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE  
YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY  
COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION N° 28.3/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT DU  
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE SUIVANT L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023  
DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A  
NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

#### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;  
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;  
Vu l'arrêté n°000333/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;  
Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°020/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour les travaux d'aménagement d'un espace vert a nylon bastos dans la ville de Yaoundé ;  
Vu le procès-verbal n°417 du 16 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;  
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 249ème session du 16 Octobre 2023.

#### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: La lettre-commande, objet de l'appel d'offres n°020/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour les travaux d'aménagement d'un espace vert a nylon bastos dans la ville de Yaoundé suscité a été attribués à l'entreprise RICHLAND WOODS SARL, pour un montant de trente-huit millions cinq cent cinquante-cinq mille neuf cent dix (38 555 910) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

#### Ampliations :

- ✓ ARMP
- ✓ MINMAP
- ✓ CIPM
- ✓ RICHLAND WOODS SARL

*Atsia Atangana Leo*